

# Organisation

mercredi 16 mars 2016, par Thémis

La Fédération nationale des victimes d'attentats et d'accidents collectifs a été créée en 1994 par huit associations de victimes d'accidents survenus entre 1982 et 1993 (cf. l'historique) sous la forme d'une association type loi 1901.

La Fenvac est administrée par un **Conseil d'administration composé de 30 membres** ayant en commun d'avoir tous vécu un accident collectif ou un acte de terrorisme.

Le Conseil d'administration se réunit au moins 3 fois par an et a pour mission principale de débattre et arrêter les orientations politiques et stratégiques de la Fédération dans le cadre des missions définies par l'article 2 de ses statuts et des décisions prises par l'Assemblée générale qui, comme dans toute association, est l'organe souverain de gouvernance de la Fédération.

## **L'EQUIPE NATIONALE :**

Stéphane Gicquel - Secrétaire général  
Ophélie Toulliou - Coordonnatrice de l'aide aux victimes  
Sophia Séco - Référente juridique  
Gauthier LECOQ - juriste  
Marion BELIGON - juriste  
Judith DOUZIECH - juriste  
Gaelle LEJAN - Psychologue clinicienne

La FENVAC peut s'appuyer sur un réseau de 40 délégués territoriaux à travers la FRANCE

La FENVAC est présidée par Pierre-Etienne DENIS

## **COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FENVAC :**

Jean Baptiste AUDOUSSET  
Roland BRESSON  
Michèle BUISSON  
Olivier DARGOUGE  
Vincent DELATTRE  
Pierre-Etienne DENIS  
Marie-Claude DESJEUX  
Georges FRANCOIS  
Christian GIRARD  
Thierry GOMES  
Alban GRISON  
Virginie HÉNON  
Lionel LABOURDETTE  
Philippe LINGUET  
Yann MEHEUX-DRIANO  
Guillaume MERMILLOD  
Marie - Andrée MORELLE  
Patricia PHILIBERT  
Renaud PINOIT  
Bruno RAMUS  
Sandrine TRICOT

---